

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

LISTE DES JUSTIFICATIFS DE DOMICILE VALABLES

Pour votre domicile

Vous devez fournir un justificatif **de moins de 3 mois**, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile.

Il peut s'agir, par exemple, d'un des documents suivants :

- Facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe(sauf téléphone mobile)
- Attestation d'assurance habitation
- Avis d'imposition ou certificat de non imposition sur le revenu
- Quittance de loyer non manuscrite
- Bulletin de salaire ou titre de pension
- Redevance d'enlèvement des ordures ménagères
- Pour les personnes en maison de retraite, attestation du directeur sur laquelle figure l'adresse de l'établissement et établissant la réalité de l'hébergement.